

Organigramme - réorganisation dans chaque service - répartition des missions...

Pour un premier bilan de la fusion des académies

JEUDI 23 JANVIER 2020
Amphi du rectorat
10h/12h

Assemblée générale
des personnels du rectorat

La réunion est de droit pour les personnes titulaires, non titulaires, vous avez juste à prévenir votre chef de service de votre participation à ces deux heures d'information syndicale.



Bonjour,

Le SNASUB-FSU mène l'enquête suite à la fusion des académies et les conséquences dans les services du rectorat.

Vous avez deux solutions pour répondre à nos questions:

- en ligne : <https://www.sondageonline.fr/s/05cf9df>
- soit en répondant dans le corps du mël (par retour de mel) :

La hiérarchie vous a-t-elle présenté le nouvel organigramme 2020 des services rectoraux ? (supprimer la mauvaise réponse)

oui – non

Si vous n'avez pas changé de division, y a-t-il eu des modifications en interne au service, et quels sont-ils, au 1er janvier 2020 ? (réponse littérale)

Vous a-t-on annoncé des déplacements (réguliers ou irréguliers) au cours de l'année sur le site de Rouen ?

oui - non

Si vous êtes dans une nouvelle division, votre fiche de poste vous a-t-elle été communiquée ?

oui - non

En cas de déplacements réguliers ou irréguliers à Rouen, les durées de trajet sont-elles Intégrées dans votre fiche de poste ?

oui - non

Si votre service ne comporte qu'un adjoint au chef de service à Caen, celui-ci a-t-il pouvoir de signature sur l'ensemble des actes administratifs ?

oui - non

Des réunions de services rassemblant les personnels des deux sites Caen-Rouen sont-ils prévus ? Si oui, par quel moyen, visio-conférence ou présentiel ?

oui - non

Estimez-vous être suffisamment informé-e des changements depuis le 1er janvier 2020 ?

oui - non

Estimez-vous que la rectrice communique suffisamment en direction des personnels et des EPLE sur la fusion et ses implications concrètes (changements d'intitulés des services, nouveaux interlocuteurs, nouvel organigramme) ?

Y a-t-il des éléments d'informations particuliers que vous souhaiteriez ajouter relatifs à la nouvelle organisation des services ?

Par ailleurs, une AG des personnels du rectorat sur le bilan de la fusion aura lieu le jeudi 23 janvier, à 10h, à l'appel du SNASUB-FSU, SGEN-CFDT, FO et SUD.

Je me tiens à votre disposition pour toute question.

François FERRETTE
co-secrétaire académique du SNASUB-FSU
48, rue du val noble - 61000 Alençon
06.11.64.15.57 / 02.33.27.56.09
13h30 – 17h30 : chaque jour
<http://www.snasub-caen.fr/>